

RECRUTEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE DEUX RÉGIES

EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT VALLÉE DU RICHELIEU

Une mission de premier plan pour un leader qui souhaite conjuguer gouvernance, excellence opérationnelle et impact durable.

RIEVR | EAU POTABLE

8 municipalités

Environ 83 730 citoyens

RAEVR | EAUX USÉES

4 municipalités

Environ 57 277 citoyens

UNE RESPONSABILITÉ, DEUX ORGANISATIONS

La Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR) et la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) recherchent une direction générale capable d'accompagner leurs conseils d'administration et leurs municipalités membres.

La personne retenue assurera la cohérence des orientations et la fiabilité des services, tout en respectant l'autonomie juridique, les obligations et la reddition de comptes propres à chaque régie.

Direction générale

Une occasion unique de contribuer à la gestion d'une ressource essentielle à la collectivité

Au cœur des enjeux de développement durable, de protection de l'environnement et de pérennité des infrastructures municipales, la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR) et la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) sont à la recherche d'un leader mobilisateur et visionnaire pour assurer leur direction générale.

Cette fonction stratégique offre une occasion unique de contribuer à la gestion et à la valorisation d'une ressource essentielle, tout en accompagnant deux organisations dans leur développement et leur évolution. Évoluant dans un environnement où se côtoient enjeux techniques, financiers, environnementaux et politiques, la personne recherchée saura conjuguer vision stratégique, rigueur de gestion, leadership humain et sens politique.

Véritable partenaire des conseils d'administration et des municipalités membres, elle jouera un rôle déterminant dans la saine gouvernance des deux régies, la mobilisation des équipes et la mise en œuvre de projets structurants au bénéfice des collectivités desservies.

La RIEVR assure le traitement et l'approvisionnement en eau potable de ses municipalités membres. Elle indique desservir huit municipalités et quelque 83 730 citoyens. La RAEVR assure la collecte et le traitement des eaux usées; elle indique desservir quatre municipalités et quelque 57 277 citoyens. Ensemble, elles contribuent à la protection de la santé publique, à la qualité de l'environnement et à la pérennité d'infrastructures essentielles.

LE MANDAT

Sous l'autorité des conseils d'administration respectifs, la personne titulaire assume la direction générale des deux régies, dans le respect de leur personnalité juridique, de leurs règlements, de leurs ententes intermunicipales et des délégations qui lui sont consenties.

Elle veille à la cohérence des orientations et à la qualité des services, tout en maintenant une reddition de comptes, des décisions et des suivis distincts pour chaque organisation.

Leader rassembleur, elle accompagne les élus municipaux avec jugement, diplomatie et sens politique. Elle assure la continuité des opérations, la saine gestion des ressources et le développement à long terme des installations d'eau potable et d'assainissement.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Gouvernance et relations intermunicipales

- › Conseiller les deux conseils d'administration sur les priorités, les orientations, les risques et les investissements; préparer les recommandations nécessaires à la prise de décision;
- › Participer aux séances des conseils et des comités pertinents, assurer le suivi des résolutions et respecter les champs de compétence de chaque instance;
- › Entretenir des relations constructives avec les présidences, les élus, les directions municipales, les ministères, les partenaires et les fournisseurs;
- › Veiller à l'application des ententes intermunicipales et favoriser la concertation entre les municipalités membres.

Direction des opérations et infrastructures

- › Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités des deux régies en assurant la fiabilité, la sécurité et la qualité des services;
- › Superviser, avec les responsables techniques, la production et la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées;
- › Piloter la planification des actifs, les programmes d'entretien, les projets d'immobilisations et les priorités d'investissement;
- › Assurer le respect des normes environnementales, de qualité de l'eau, de santé et sécurité et des autres obligations réglementaires applicables;
- › Coordonner la préparation et l'application des mesures d'urgence et des communications aux municipalités en situation critique.

Gestion financière, contractuelle et administrative

- › Préparer, avec les présidences et les équipes, les budgets, prévisions et rapports annuels de chacune des régies; en assurer le contrôle et la reddition de comptes;
- › Assumer les fonctions de trésorerie prévues aux règlements applicables : perception et dépôt des sommes, paiement des obligations dûment autorisées, quittances et tenue des contrôles financiers;
- › Superviser les achats, les appels d'offres, la gestion contractuelle et les avis publics conformément aux exigences légales;
- › Veiller à la production et à la transmission des documents requis aux autorités gouvernementales et aux instances concernées.

Secrétariat des conseils et conformité

- › Agir comme secrétaire des conseils selon les attributions confiées : préparer les ordres du jour, les dossiers décisionnels et les procès-verbaux;

- › Assurer la garde des registres, des livres, des archives, des documents officiels et, lorsque prévu, des sceaux des régies;
- › Assumer les responsabilités relatives à l'accès aux documents et à la communication de copies ou d'extraits, dans le cadre légal applicable;
- › Signer, authentifier ou certifier les documents dans les limites des pouvoirs accordés; mettre en œuvre les décisions des conseils.

Leadership et ressources humaines

- › Encadrer et mobiliser les équipes; clarifier les responsabilités, développer les compétences et soutenir une culture de collaboration;
- › Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et organisationnelles selon les politiques de chaque régie;
- › Évaluer les possibilités de collaboration et de partage de pratiques entre les régies, sans compromettre leurs obligations ni leur autonomie.

PROFIL RECHERCHÉ

- › Formation universitaire en administration, génie, gestion publique ou autre discipline pertinente;
- › Expérience significative en gestion, idéalement dix années ou plus, dont au moins cinq à la direction d'équipes ou d'opérations complexes;
- › Bonne compréhension des enjeux de l'eau potable, de l'assainissement, des infrastructures et de la conformité réglementaire; expérience du secteur municipal ou paramunicipal fortement souhaitée;
- › Capacité démontrée à travailler avec des élus et plusieurs parties prenantes; sens politique, diplomatie, intégrité et jugement;
- › Maîtrise de la gestion budgétaire, des contrats publics, de la gouvernance et de la gestion des risques;
- › Leadership mobilisateur, rigueur administrative, aptitude à communiquer clairement et excellente maîtrise du français.

ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT

Morgan Philips Canada accompagne les régies dans la recherche d'une personne de direction capable de conjuguer leadership stratégique, expertise opérationnelle et rigueur de gouvernance, au service des municipalités et des citoyens.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature ou à communiquer avec l'équipe de Morgan Philips afin d'échanger, en toute confidentialité, sur cette opportunité:

PARLONS DE CETTE OPPORTUNITÉ

Frédéric Vignaud | fvignaud@morganphilips.com